

Chers parents, chère joueuse, cher joueur,

Comme chaque année à pareille époque, nous vous écrivons pour vous donner quelques informations importantes en vue de la toute prochaine saison.

Appel à cotisations saison 2024-2025

Pour la saison 2024-2025, le montant de la **cotisation** est fixé à **190 euros** (150 pour le deuxième enfant de la même famille et **110** pour les suivants).

Afin de permettre au club d'honorer à temps les versements (frais d'inscription d'équipes, cotisations, assurances...) que nous devons effectuer à l'AWBB (la fédération wallonne) avant le début de la saison, **nous vous demandons de bien vouloir procéder au paiement de la cotisation dès réception de ce courrier sur le compte du Basket Libramont BE41 7554 6745 8110. Merci de mentionner en communication les nom et prénom de l'affilié.**

Les joueurs qui ne seront pas en ordre de cotisation pour le 1^{er} septembre ne pourront plus pratiquer leur sport favori avant le règlement de celle-ci.

Au vu de l'ensemble des dépenses que doit supporter notre club (frais de fédération, d'entraînement, d'arbitrage...), le **coût réel annuel d'un joueur affilié** est de l'ordre de **450€**. Compte tenu du montant de la cotisation annuelle, le club doit donc trouver chaque année un financement complémentaire par joueur de plus de 250€. Les activités organisées par le comité, le sponsoring, l'aide de la commune (location de salles) comblent la différence importante qui subsiste encore entre la cotisation et le coût réel. Dès lors, toute implication de votre part dans les activités du club est évidemment la bienvenue (à l'occasion des manifestations, dans l'encadrement ou au sein du comité).

Nous sommes à votre disposition pour toute explication complémentaire et/ou pour examiner toute situation particulière relative au paiement des cotisations : « Il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions ».

Organisation des entraînements

Hormis quelques exceptions, les entraînements recommencent la semaine du 26 août.

Vous trouverez toutes les informations et la grille sur notre site : www.basketclublibramont.be – rubrique « Le Club ».

Certificat médical

Vous trouverez, en annexe et sur notre site, un certificat médical à faire compléter par votre médecin et à remettre impérativement à **votre coach ou délégué d'équipe au premier entraînement**. Il doit absolument **être daté et signé par le joueur, et son représentant légal pour les moins de 18 ans**.

⚠ **Sans certificat, le joueur ne peut participer aux matches !**

⚠ La signature du certificat médical vaut aussi pour approbation de la charte !

Le plus grand souhait du comité est que chaque membre et sa famille respectent et transmettent les valeurs du club, s'impliquent dans la vie du club au quotidien pour trouver (ou retrouver) du plaisir et de la sérénité. C'est pourquoi nous rappelons ci-dessous notre charte.

La charte du club

La raison d'être du club

« Le Basket pour tous, chacun à son niveau dans un encadrement favorable au dépassement de soi. »

L'ambition du club

Que chaque membre du club trouve la place qui corresponde au mieux à ses compétences et qu'il s'y épanouisse.

Et pour atteindre cette ambition, le Comité a défini :

- Un objectif : mise en place d'un encadrement adapté pour que chaque équipe puisse atteindre ses objectifs (les objectifs propres à chaque équipe seront transmis aux coaches) ;
- Des valeurs : le respect – l'engagement – la détermination ;
- Plusieurs règles (qui sont détaillées ci-dessous).

Chaque joueur s'engage à :

- Avoir un esprit d'équipe ; respecter les règles du basket, les adversaires, les arbitres et les bénévoles ; refuser la violence physique et verbale ;
- Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement ; à la fin des entraînements et des matchs, ranger la salle et les ballons ; participer aux activités sportives et extra-sportives organisées par le club ;
- Respecter l'adversaire dans la victoire comme dans la défaite ; garder sa dignité en toutes circonstances, être exemplaire, généreux et tolérant.

Chaque parent s'engage à :

- Respecter l'arbitre, les adversaires, les coaches, les spectateurs et les bénévoles ;
- S'investir activement dans les activités sportives et extra-sportives organisées par le club.

Chaque entraîneur / coach s'engage à :

- Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque ; participer activement aux activités sportives et extra-sportives organisées par le club ;
- Développer l'esprit sportif de chacun ; prendre en charge chaque joueur afin qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu ;
- Respecter le matériel et les installations ; veiller au rangement et à la propreté des locaux.

Le comité s'engage à :

- Garantir le bon fonctionnement du club ;
- Fournir un encadrement adapté et l'équipement nécessaire à chaque équipe ;
- Respecter et faire respecter à chacun les différents éléments de la charte et prendre les sanctions si nécessaire.

Salutations cordiales et sportives.

Pour le comité,

Marie Lahaye (Présidente)
0494/26 49 69
marie_lahaye@yahoo.be

Alexandre Pierret (Secrétaire)
0494/45 62 19
secretariat.basketlibramont@gmail.com

André Pierret (Trésorier)
0497/20 44 90
andrepierret51@gmail.com

Retrouvez toutes les informations utiles sur la vie du club sur notre site (www.basketclublibramont.be)
et sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/basketclublibramont/>)

Avec le soutien de :

